



Communiqué de presse

Montpellier, le 6 février 2020

Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : L'Occitanie labellisée *Terre de Jeux*

Dans le cadre des 3èmes Rencontres Régionales du Sport qui se déroulent aujourd'hui à Montpellier, Kamel Chibli, vice-président de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en charge de l'Education, de la Jeunesse et du Sport représentant la présidente Carole Delga, et Tony Estanguet, président de Paris 2024, ont signé une convention labélisant officiellement l'Occitanie comme *Terre de Jeux 2024*.

Mobilisée dès la phase de candidature aux Jeux de 2024, la Région Occitanie a joué un rôle central pour promouvoir le projet et engager l'ensemble de son écosystème sportif. Avec la signature de cette convention, la Région Occitanie se voit officiellement attribuer le label « *Terre de Jeux 2024* » et s'engage à mener des actions concrètes pour renforcer la célébration, l'héritage et l'engagement des habitants d'Occitanie autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

La Région a lancé depuis 2018 une grande démarche visant à fédérer et accompagner le mouvement sportif en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée en vue des grandes échéances sportives internationales qui seront organisées en France dans les prochaines années, et notamment les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. Dans cette perspective, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a voté pour 2020 un budget volontariste en faveur du sport de 30,65 M€, soit une augmentation de 33% depuis 2018, avec pour objectif de mettre la politique sportive régionale sous la bannière olympique en construisant cette dynamique au plus près des territoires, des habitants d'Occitanie, et avec les clubs sportifs de tous niveaux.

Dans cette optique, la Région Occitanie a lancé fin 2019 l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Sites d'accueil et de pratique », qui permettra notamment d'accompagner les sites en capacité d'être labélisés « Centre de Préparation aux Jeux » par Paris 2024. En fonction de leur potentiel et de leur rayonnement, les projets éligibles seront référencés comme site « Terre d'Excellence » (intervention régionale jusqu'à 60%) ou site « Terre de Sport » (intervention régionale jusqu'à 35%).

« Comme l'a annoncé à plusieurs reprises la présidente de la Région Carole Delga, nous souhaitons que l'Occitanie joue un rôle majeur lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Avec Paris 2024, nous partageons la même ambition d'en faire un levier de valorisation et de développement du sport profitable à l'ensemble du territoire. » a déclaré Kamel Chibli, vice-président régional en charge de l'Education, de la Jeunesse et du Sport à cette occasion.

Le Sport en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

1 350 000 licenciés, soit 24 % de la population

Près de 1 habitant sur 4 pratique une activité sportive en étant licencié dans un club
1^{er} rang français occupé par la région Occitanie pour la pratique sportive déclarée avec
3,48 millions de personnes représentant 77,6% de taux de pratique

17 000 clubs

Environ 17 000 salariés dans le secteur et plus de 41 000 entreprises

1 438 sportifs inscrits sur les listes ministérielles haut niveau ou espoirs

67 pôles d'excellence

40 clubs élites (évoluant au plus haut niveau de leur discipline) et 33 centres de formation

2 CREPS et un Centre National d'Entraînement en Altitude (CNEA)

1 CFA des métiers du sport

38 824 équipements sportifs en Occitanie (2^e rang national) - 1^{er} rang pour les équipements de sports de nature

[Veuillez trouver en pièce jointe deux photos de la signature.](#)

© Laurent Boutonnet - Région Occitanie

■ Contacts presse :

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

Mathilde MASSON : mathilde.masson@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 86 46 - Port. : 06 07 75 52 82

Paris 2024 :

Christophe PROUST : CProust@paris2024.org - Tél. : 07 84 55 92 72